



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances  
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

**Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

*Signé*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Mme Marie-Laure DENIS**

*Présidente de la Commission Nationale  
de l'Informatique et des Libertés*

**CNIL**

3, Place de Fontenoy

TSA 80 715

75 334 PARIS CEDEX 07

Aubenas, le 12 octobre 2020

Madame la Présidente,

Je tenais à vous saisir en votre qualité de Présidente à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur la question des paramètres des algorithmes de la plateforme Parcoursup d'affectation des bacheliers dans les universités.

En effet, ces derniers mois de nombreux témoignages de terrain m'ont interpellé.

Les universités, qui font face à des demandes massives d'inscription au regard de leurs capacités, utilisent les algorithmes de Parcoursup pour classer et évaluer les bacheliers qui postulent pour rentrer l'enseignement supérieur.

Concrètement, il apparaît que les candidats domiciliés dans les métropoles voient leurs vœux d'affectation mieux respectés que ceux résidant dans des zones éloignées des universités ou dans des zones enclavées, comme l'Ardèche.

Dans ce contexte, j'ai interrogé à travers une question écrite, il y a trois mois, la Ministre de l'enseignement supérieur sur la présence potentielle dans ces algorithmes de variables géographiques qui pénaliseraient de fait les lycéens des départements ruraux, enclavés ou périphériques.

---

**Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche**

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr) – Site : [www.fabricebrun.fr](http://www.fabricebrun.fr)


En clair, un jeune bachelier lyonnais candidatant dans une faculté lyonnaise a-t-il plus de chance de voir, à mérite égal, son vœu satisfait qu'un jeune ardéchois désireux d'intégrer le même établissement ?

Cette question n'a, à ce jour, pas reçu de réponse et je tiens à vous saisir officiellement de ce sujet, afin que nous disposions de données officielles transparentes sur ces algorithmes.

De nombreux lycéens, aujourd'hui inquiets, ou affectés dans des formations qui ne leur correspondent pas, souhaiteraient en effet avoir une réponse à leurs interrogations légitimes.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération.

**Fabrice BRUN**  
*Député de l'Ardèche*



PJ : question Ecrite n31 104 du 14 juillet 2020

Copie à :

**M. Philippe GOSSELIN**  
*Député de la Manche*  
*Membre de la formation restreinte*  
*de la Commission Nationale*  
*de l'Informatique et des Libertés*

---

**Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche**  
Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex  
Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr) – Site : [www.fabricebrun.fr](http://www.fabricebrun.fr)